



13/02/2010

Association des Anesthésiologistes Libéraux

14 av BORDENEUVE 31240 Saint JEAN

Site web: <http://www.anesthesiologistesliberaux.org/>

L'AAL a été reçu par la commission LEGMANN

Cette commission mise en place par le président de la république pour déterminer l'avenir de la médecine libérale est présidé par le Dr Legmann président du conseil de l'ordre.

L'AAL regarde avec inquiétude l'évolution de la pratique libérale en particulier pour notre spécialité. Nous sommes tous confronté à la difficulté de trouver des remplaçants ainsi que de nouveaux associés. Mais nous ne sommes pas pourvoyeur d'actes et si la demande augmente nous sommes de moins en moins nombreux pour les réaliser. Notre activité augmente et notre chiffre d'affaire aussi.

Ceci sert de prétexte aux autorités pour bloquer nos honoraires voire les diminuer.

Mais(pour pousser ce raisonnement jusqu'à l'absurde) si ça continu il ne restera qu'un anesthésiste en France, certes très riche mais à quel prix !

On voit bien que cette spirale est délétère et qu'il faut trouver des moyens pour faire venir les jeunes anesthésistes dans le privé et que ce n'est pas en nous brimant que cela ce fera.

C'est le sens de mon intervention devant cette commission sachant que:

- La constitution de cette commission reste très contre-versé notamment avec la présence de M SAOUT qui "Bouffe du médecin" Cf. ses récentes déclarations qui serait inique si elles n'était pas aussi bêtes!
- Nous avons en tête l'adage "si tu veux enterrer un problème , crée une commission

Nous verront donc déjà sur le rapport final puis sur les actes si une réelle volonté politique préside au débat ou si on veut juste "faire du vent"

H MOUYSSET

PS : retrouvez sur le site les thèmes exposés